

Le budget—M. Blenkarn

ministre que, selon ses propres dires, il a pour politique d'accorder les subventions aux compagnies qui ne trouvent pas de pétrole, car si elles en trouvent elles n'ont pas besoin d'aide. Voilà sa politique. C'est une politique qui encourage les perdants et qui vient d'un perdant.

En réalité on n'accorde aucune subvention. Le pétrole est vendu au cours mondial et les compagnies utilisent leur propre argent pour faire de la prospection pétrolière. C'est ce qu'elles ont toujours fait. Normalement, elles peuvent déduire le coût de la prospection. Le gouvernement et son ministère ne vont pas forer dans le lac Dow pour voir s'il y a du pétrole ou non ou quels sont les règlements à établir.

M. Parent: Monsieur le Président, je sais que le député n'est pas le critique de l'énergie, mais il est le critique des finances. Accorderait-il les mêmes subventions aux compagnies étrangères qu'aux compagnies canadiennes? Je crois qu'il en a parlé assez vaguement dans son discours. Peut-il me fournir des précisions à cet égard?

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je crois qu'il faudrait abolir le programme de subventions pour en revenir à un système de dégrèvements d'impôt qui obligerait les gens à investir leur propre argent, à risquer leurs sous et qui leur permettrait, en cas de découverte, de profiter du rendement de leur investissement.

M. Schellenberger: Monsieur le Président, le député a, je crois, soulevé une question fort intéressante au sujet de Radio-Canada. C'est à propos du montant de ses dépenses. Quand nous regardons le journal télévisé de Radio-Canada et celui des chaînes privées, nous pouvons constater qu'il n'y a pratiquement pas de différence de qualité. Pourtant, Radio-Canada arrive ici avec des semi-remorques, des camionnettes et quatre ou cinq caméras.

M. Chrétien: Expliquez-lui pour le pétrole. Comme vous venez de l'Alberta, expliquez-lui.

M. Schellenberger: Le député pourrait-il nous dire s'il a examiné combien la société d'État dépense pour diffuser des nouvelles et s'il pense que cela permet de réaliser des économies, étant donné que de nombreuses compagnies privées font un excellent travail dans ce domaine? Je remarque qu'on parle beaucoup de l'autre côté. J'ignore si cette question les intéresse.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je ne suis pas un expert en matière de télévision. Néanmoins, il y en avait un dans ma circonscription, le regretté Lord Thompson of Fleet. Lord Thompson estimait qu'un permis de télédiffusion équivalait à un permis de monneyage. Ce permis coûte aux contribuables qui en sont propriétaires près de 900 millions de dollars par an. Lord Thompson avait sans doute raison, car à voir la façon dont fonctionne Radio-Canada, on lui permet de venir puiser dans nos poches d'année en année. Je me demande si nous en avons pour notre argent.

M. Kristiansen: Monsieur le Président, les observations du député conservateur de Mississauga-Sud (M. Blenkarn) m'ont intrigué. Je suis sûr de l'avoir entendu dire, il y a quelques instants, qu'il voulait que le gouvernement supprime le programme d'encouragements pétroliers, les subventions et les stimulants accordés aux compagnies pétrolières pour faire des forages, qu'elles trouvent du pétrole ou non. Si je me souviens bien, il y a deux ans environ, quand la sonnerie a retenti

pendant 15 jours, c'était dans une large mesure pour que le parti du député puisse diviser la loi et voter en faveur des subventions et des stimulants qu'il parle maintenant de supprimer. En divisant le projet de loi les conservateurs pouvaient voter contre les dispositions prévoyant la création d'une compagnie énergétique canadienne qui, avec le temps et une bonne gestion, aurait permis aux Canadiens de récupérer quelques bénéfices. Les conservateurs voulaient alors donner de l'argent aux compagnies pétrolières et démanteler Petro-Canada. C'est pour diviser le projet de loi que les conservateurs ont laissé la cloche sonner pendant deux semaines. Quelle est maintenant leur position?

• (1220)

Des voix: C'est une honte!

Des voix: Oh, oh!

M. McDermid: Nous recommencerions pour préserver la démocratie.

M. Blenkarn: J'ai bien peur que le député de Kootenay-Ouest (M. Kristiansen) ne se souvienne pas bien...

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre, s'il vous plaît.

Une voix: Son temps est épuisé.

Des voix: Oh, oh!

Le président suppléant (M. Herbert): A l'ordre, s'il vous plaît. La présidence a beaucoup de difficulté à entendre le député de Mississauga-Sud (M. Blenkarn). Le sténographe du hansard doit être dans la même situation. Je prie les députés de se taire pour que nous puissions entendre le député qui a la parole.

M. Blenkarn: J'ai bien peur que le député de Kootenay-Ouest n'ait pas bien saisi ce qui s'est produit lors de l'incident de la sonnerie il y a deux ans. Il n'a certainement pas compris les projets de loi que nous étudions alors. Il ne se souvient pas, j'en suis persuadé, de quels projets de loi il s'agissait. De toute façon, l'incident de la sonnerie était lié à la légalité des projets de loi fourre-tout. Si le député se souvient, cette mesure législative traitait de huit questions distinctes, pour lesquelles vous pouviez ne pas avoir la même opinion au moment du vote.

Je suis heureux de dire, monsieur le Président, qu'à la suite de cette période, le gouvernement a changé, et continuera, j'espère, à changer son attitude à l'égard de ces mesures législatives.

M. Kristiansen: Il devient de plus en plus conservateur.

M. Blenkarn: Les mesures législatives doivent être présentées de telle façon que les députés puissent les étudier sujet par sujet et puissent voter pour ou contre chacun d'eux.

M. Fisher: La prochaine fois, on vous les communiquera en gros caractères et avec des images.

* * *

MESSAGE DU SÉNAT

Le président suppléant (M. Herbert): J'ai l'honneur d'annoncer à la Chambre que le Sénat lui a adressé un message pour l'informer qu'il a adopté tel quel le projet de loi C-18, tendant à prévoir le règlement des revendications des bandes d'Indiens de la Colombie-Britannique relatives à certaines terres retranchées de leurs réserves.